

L'histoire de l'année de +972 : le procès de Dareen Tatour

+972 – 21 décembre 2017

L'arrestation et le procès surréalistes d'une poétesse palestinienne symbolisent la répression de la liberté d'expression, la mise en surveillance des médias sociaux et la montée de tendances autoritaires en Israël. L'histoire de l'année de +972 pour 2017.



La poétesse Dareen Tatour, au centre, au tribunal de Nazareth lors de son procès, le 4 décembre 2017. (Oren Ziv/Activestills.org)

Pendant l'année et demie qui vient de s'écouler, un drame étrange et inquiétant s'est joué dans une salle d'audience à Haïfa. À la place du prévenu, il y a une poétesse, incriminée pour un poème politique qu'elle a écrit, interprété et publié sur Facebook. Sa mise en prison pour avoir publié ce poème dépend en grande partie de la façon dont le juge va interpréter finalement les quelques mots, traduits par un policier, dont la principale qualification est d'avoir étudié

la littérature arabe au lycée.

Dareen Tatour, 35 ans, est une citoyenne palestinienne d'Israël, de la ville de Reineh, tout près de Nazareth. Son poème, « *Qawem Ya Sha'abi Qawemhum* » (« *Résiste mon peuple, résiste-leur* »), a été publié en 2015, au plus fort des manifestations palestiniennes à travers Israël et la Cisjordanie, et d'une vague d'attaques aux couteaux et aux véhicules par de soi-disant loups solitaires contre les forces de sécurité et les civils israéliens, principalement à Jérusalem et à Hébron. Quelques jours plus tard, la police prenait d'assaut sa maison et l'arrêtait, au milieu de la nuit. Elle a passé trois mois en prison puis a été placée en résidence surveillée, dans l'attente de la clôture de son procès.

Elle est accusée d'incitation à la violence et d'avoir exprimé son soutien à une organisation terroriste.

Ce qui est en cause, et qui déterminera finalement si elle retourne en prison ou si elle est disculpée, est la traduction et l'interprétation de sa poésie qu'en fera le policier. La défense a fait appel à des experts en littérature hébraïque et arabe pour attester des différentes significations de mots et de phrases spécifiques, de la nature de la poésie politique, et de la façon dont certains régimes plus oppressifs dans le monde ont toléré des poètes dissidents.

L'histoire de Tatour n'est pas une exception. Son arrestation et son procès politique représentent une nouvelle ère terrifiante où les Palestiniens, et mêmes certains Israéliens juifs, sont arrêtés et emprisonnés par les autorités israéliennes, parfois sans procès, pour des choses qu'ils ont écrites sur Facebook. Le poète est devenu un symbole involontaire de la montée de la surveillance des médias sociaux par l'État.

Au cours des deux dernières années, Israël a arrêté des

centaines de Palestiniens des deux côtés de la Ligne verte (et un très petit nombre d'Israéliens juifs) pour s'être exprimés politiquement en ligne – principalement sur Facebook. Les services de sécurité israéliens ont loué des entreprises locales de haute technologie qui, aux côtés des agences de renseignements de l'État, surveillent chaque mot publié dans les médias sociaux, utilisant des algorithmes pour identifier les messages qui, d'après eux, pourraient indiquer que l'auteur va commettre un crime dans le futur. Sur la base de ces données, l'armée et la police procèdent à des arrestations – beaucoup comme dans le film de science-fiction « *Minority Report* » – même dans les cas où les suspects eux-mêmes peuvent ne pas être conscients de leurs intentions.

Presque tous les Palestiniens arrêtés ces jours-ci, quel que soit le contexte de la dissidence politique ou de la manifestation, ont été priés, par leurs interrogateurs ou interrogatrices, de leur montrer leurs comptes de médias sociaux. Leurs contenus devient souvent la substance des accusations, dont la gravité est souvent évaluée en fonction du nombre d'abonnés, de « j'aime » et « je partage », et de quelles que soient les critiques postées sur la publication en question.

Dans certains cas, l'absurdité et le danger de cette criminalisation de l'expression ont atteint des niveaux qui feraient rougir même des satiristes accomplis. Il y a eu le cas de l'opérateur palestinien en machinerie lourde qui a publié « *Good Morning !* » (« *Bonjour !* ») sur Facebook, ce qui a été traduit à tort par la police israélienne par « *Harm them* » (« *Faites-leur du mal* ») – ce qui a conduit rapidement à son arrestation. Ou celui d'Anas Abudaabes, qui a écrit un envoi sarcastique sur les Arabes qui fêtaient les feux de forêt en Israël, et pour lequel il a passé trois jours en prison – jusqu'à ce que la police arrive à comprendre la plaisanterie. Ou encore celui du militant politique et avocat israélien juif, Barak Cohen, qui a récemment été déclaré

coupable d'avoir « *insulté un fonctionnaire* » dans une chanson qu'il avait interprétée et publiée sur Facebook en se moquant d'un policier ; le ministère public demande maintenant une peine de prison d'un an pour Cohen.

Et ce n'est là que quelques exemples sélectionnés des cas que nous avons pu relever.

Nous savons aussi que l'an dernier, le censeur militaire israélien, qui est chargé d'imposer une restriction prioritaire aux médias d'informations en Israël, a annoncé qu'il commencerait par surveiller les pages Facebook des petits organes de presse, comme +972 Magazine, qui autrefois volaient sous son radar. Nous savons également que les responsables de l'État travaillent avec Twitter et Facebook à la suppression et à la censure d'envois et même de profils entiers de leurs réseaux sociaux. Le nombre d'ordonnances-baillons rendues par les tribunaux israéliens – qui empêchent la publication et la diffusion d'informations sur les médias traditionnels et sociaux, notamment des documentations publiées dans des pays comme les États-Unis, où les restrictions israéliennes à la liberté d'expression ne s'appliquent pas -, ce nombre d'ordonnances a triplé en 15 ans, et il continue d'augmenter.

Si la pratique de la criminalisation et de la censure du discours politique n'est pas nécessairement un phénomène nouveau, les capacités que les plates-formes des médias sociaux et la surveillance d'Internet donnent à des États comme Israël ajoutent un élément terrifiant. Les technologies que nous considérons comme aidant à la démocratie – parce qu'elles permettent à quiconque d'exprimer son point de vue à des millions de personnes – sont elles aussi devenues des outils efficaces pour les organes secrets de l'État afin d'opprimer les dissidents et la contestation d'une manière dont n'aurait pu que rêver la Stasi d'Allemagne de l'Est.

Au-delà de l'aspect technologique, cependant, l'arrestation et

le procès de Tatour symbolisent aussi une campagne plus vaste à l'encontre de la minorité de 20 % des citoyens arabes palestiniens d'Israël, elle-même une conséquence d'un nationalisme israélien juif grandissant, de même que les tendances autoritaires qui en découlent. Deux éléments de cette campagne, culturelle et politique, prennent pour cible l'idée même d'une identité nationale palestinienne et de son expression.

Le premier élément, l'agression contre la culture à l'intérieur d'Israël, a été mené par la ministre de la Culture, Miri Regev. Regev s'est donnée la mission personnelle d'abroger le financement public des cinéastes, des théâtres, des groupes de danse et des autres organismes qu'elle juge « *déloyaux* » envers l'État. Une déloyauté par laquelle elle entend, à ses yeux et à ceux d'autres politiciens, l'opposition à l'occupation, le refus de se produire dans les colonies de peuplement en Cisjordanie, et quasiment toute expression de l'identité nationale palestinienne.

Ces dernières années, cette politique a conduit à une réécriture du critère pour obtenir le soutien du gouvernement à la culture ; au retrait des livres évoquant la romance juive arabe dans les programmes scolaires ; à l'annulation des pièces subversives et celles ayant pour thème l'occupation, dans les festivals de théâtre ; et à l'annulation du financement gouvernemental du théâtre Al-Midan à Haïfa, et du théâtre arabe hébreu de Jaffa – ce dernier après qu'il ait accueilli un évènement en solidarité avec Tatour.

Le second élément de la campagne du gouvernement à l'encontre de ses citoyens palestiniens est plus explicitement politique. La mise en garde incendiaire de Benjamin Netanyahu à la veille des élections générales de 2015, selon laquelle « *les électeurs arabes se dirigeaient en masse vers les bureaux de vote* », n'était que le début de ce qui semble être une escalade sans limite dans les efforts déployés non seulement pour délégitimer, mais aussi pour saper toute identité

nationale palestinienne, ou même arabe, en Israël.

Ces efforts ont conduit à mettre hors la loi l'une des plus importantes organisations politique d'Israël, la branche Nord du Mouvement islamique. Ils ont abouti à des lois qui interdisent l'entrée en Israël aux étrangers qui expriment leur opposition à la politique israélienne avec le boycott des colonies et leur soutien au mouvement non violent du BDS dirigé par les Palestiniens. Cela a entraîné la suspension des membres arabes de la Knesset avec une loi autorisant leur expulsion. Cette année, un tribunal israélien a destitué un Arabe de sa citoyenneté affirmant, pour justifier cette décision, que certains citoyens israéliens d'origine palestinienne sont prédisposés à la violence. Une autre loi, qui aurait la même force qu'un amendement constitutionnel, donnerait la préférence au caractère « juif » d'Israël sur son caractère « démocratique », s'assurant ainsi qu'Israël ne devienne jamais l'État de tous ses citoyens.

C'est tout cela – ainsi que des décennies de politiques destinées à garantir qu'il n'y ait de place que pour une identité nationale unique dans un État qui, que ses dirigeants veuillent l'admettre ou non, est binational – qui a ouvert la voie à l'arrestation et au procès de Dareen Tatour. Son histoire est un signe, un symbole et un symptôme des tendances autoritaires qui s'amplifient en Israël et partout dans le monde. Son histoire est l'histoire d'une technologie potentiellement libératrice et émancipatrice qui est détournée par les autorités de l'État afin d'opprimer et réprimer. La sienne, malheureusement, est l'histoire de 2017.

+972 se joint à une litanie de géants mondiaux de la littérature, depuis David Grossman jusqu'à Alice Walker en passant par Dave Eggers et Pen International, qui demandent la libération de Dareen Tatour. La poésie ne doit pas être illégale. L'expression politique ne doit pas être illégale. Dareen Tatour doit être libre.

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [+972](#)